

Gestion des utilisateurs et des accès pour l'application **Corona Tracing System – PCR Prescription validation**

La configuration des accès à l'application PCR Prescription validation se fait à l'aide de l'application *Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations (UMOE)*. Pour y accéder, veuillez cliquer sur le lien suivant :

https://www.socialsecurity.be/site_fr/eHealth/login.htm

Vous pouvez y rajouter les membres de votre personnel ayant besoin accès à l'application PCR Prescription validation.

1. Votre organisation est déjà connue dans UMOE ?

→ Si oui, passez à l'étape 2

→ Si non, enregistrez votre organisation auprès d'eHealth et désignez un Gestionnaire d'Accès Principal (Responsable Accès Entité) ou GAP

Pour cela, vous pouvez suivre la procédure d'enregistrement disponible sur le site d'eHealth :
<https://www.ehealth.fgov.be/fr/esante/acceder-au-portail-esante/demande-daces>

2. Attribuez l'accès à l'application PCR Prescription validation aux personnes désignées

La gestion des accès s'effectue via l'application UMOE. Le lien vers UMOE ainsi que des guides utilisateur sont mis à disposition sur le site d'eHealth afin d'attribuer les accès aux personnes désignées :

<https://www.ehealth.fgov.be/fr/esante/acceder-au-portail-esante/gestion-des-utilisateurs-et-des-acces>

- Accéder au portail eSanté
- eID/Token
- Demande d'accès
- **Gestion des utilisateurs et des accès**
- Mandats

 ACCÈS SÉCURISÉ

S'annoncer 

[Comment accéder au portail eSanté ?](#)

Gestion des utilisateurs et des accès

Le Gestionnaire d'Accès Principal (Responsable Accès Entité)

Le Gestionnaire d'Accès Principal (Responsable Accès Entité) est responsable des accès de l'organisation. Il reçoit les codes d'accès pour le compte de son organisation, ce qui lui permet d'activer le compte de son organisation.

Pour en savoir plus au sujet de la procédure d'accès, consultez nos manuels d'utilisation :

- > [Consultez le guide utilisateur pour votre hôpital](#)
- > [Consultez le guide utilisateur pour votre entreprise](#)
- > [Consultez le guide utilisateur pour les institutions de soins](#)



Le Gestionnaire d'Accès Principal (Responsable Accès Entité) gère toutes les qualités d'une organisation. Pour ce faire, il utilise l'application [Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations](#).



Le Gestionnaire d'Accès (Gestionnaire Local)

Un Gestionnaire d'Accès (Gestionnaire Local) gère, pour le compte de votre organisation, l'accès à tous les services sécurisés sur la plateforme eHealth. C'est lui qui se charge de donner un nom d'utilisateur et un mot de passe aux prestataires de soins, ce qui leur donne accès aux applications sécurisées d'eHealth.

Il peut éventuellement partager sa responsabilité avec un **coGestionnaire d'Accès (coGestionnaire Local)**. Les Gestionnaires d'Accès (Gestionnaires Locaux) peuvent à leur tour déléguer la gestion des utilisateurs à des gestionnaires d'une **sous-division**. Exemple : un Gestionnaire d'Accès (Gestionnaire Local) ayant la qualité d'employeur peut désigner un gestionnaire pour la sous-division ressources humaines.

Pour gérer les utilisateurs et leurs accès, le Gestionnaire d'Accès (Gestionnaire Local) utilise l'application [Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations](#).

Donner accès à des personnes non autorisées

Parfois, il peut être nécessaire d'accorder l'accès à la plateforme eHealth à des personnes qui en fait ne bénéficient pas de ce droit. Grâce au **Responsibility Management for Public Health (ReMaPH)**, ceci est possible.

Avec ReMaPH, il est aussi possible de définir des **droits** afin que des collaborateurs administratifs, par exemple, puissent utiliser des applications sous la responsabilité d'un médecin. Sur la base des droits des utilisateurs, on distingue des « profils » ; certains profils bénéficient de plus de droits, d'autres de moins de droits dans une application.

Il n'existe **pas de contrôle externe** sur ReMaPH. Le Gestionnaire d'Accès (Gestionnaire Local) est responsable des fonctions qu'il attribue aux utilisateurs.

ReMaPH est accessible via l'application [Gestion d'accès pour Entreprises et Organisations](#).

- > [Consultez le guide utilisateur \(à partir de la page 22\)](#)
- > [Accès à l'application ReMaPH](#)

Pour permettre l'accès à votre personnel, ajoutez simplement l'application « Corona Tracing System – PCR Prescription validation » dans leur profil.

